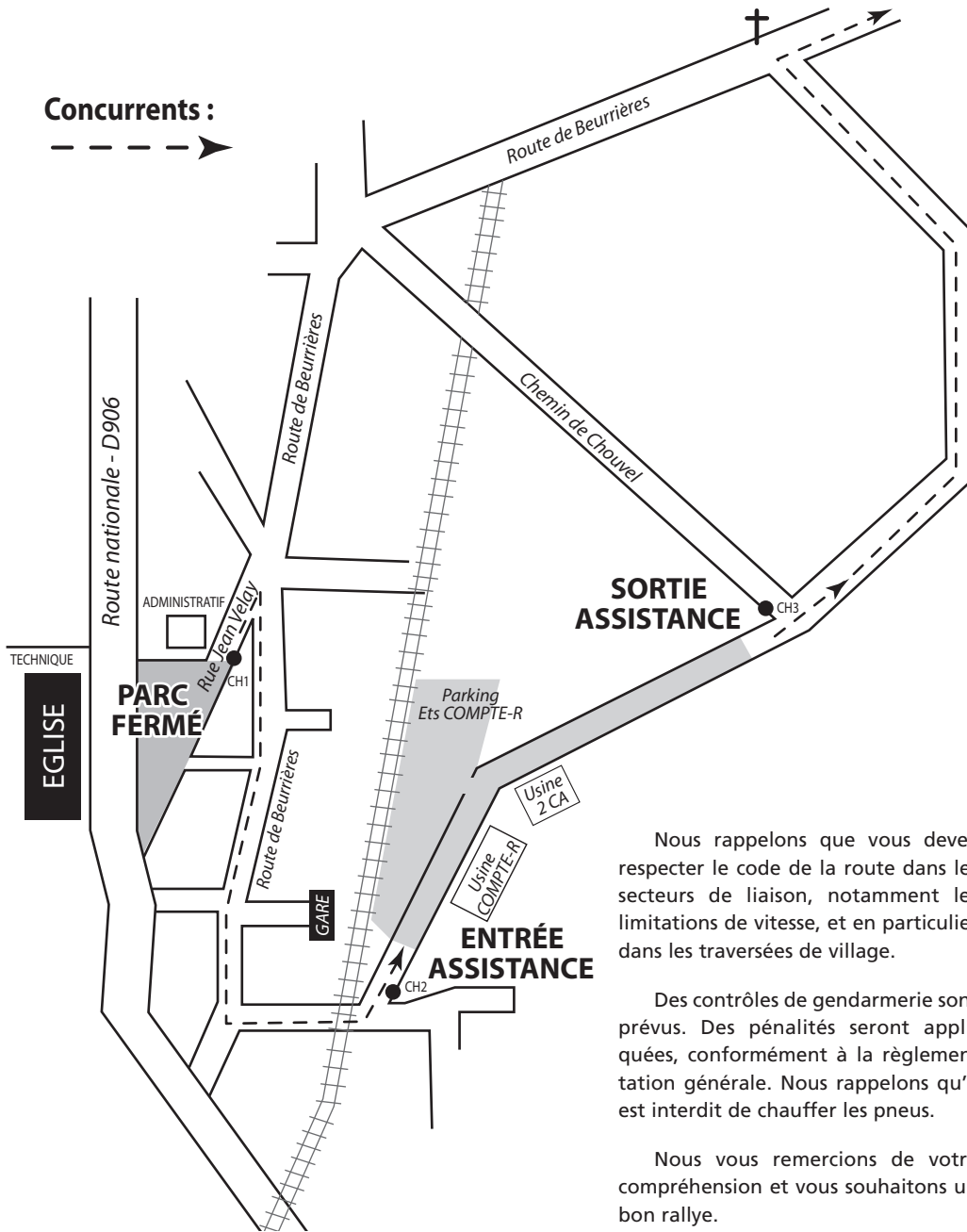


Plans d'accès ASSISTANCES

ZONE d'assistance ARLANC Entrée (CH2) / Sortie (CH3)



Nous rappelons que vous devez respecter le code de la route dans les secteurs de liaison, notamment les limitations de vitesse, et en particulier dans les traversées de village.

Des contrôles de gendarmerie sont prévus. Des pénalités seront appliquées, conformément à la réglementation générale. Nous rappelons qu'il est interdit de chauffer les pneus.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un bon rallye.

PARCS de Regroupement + Assistance - AMBERT

